

tion de Marie sur notre vénéré Père. Dans le courant de février 1823, un des frères de Bourg-Argental était dangereusement malade; le Père Champagnat ne voulut pas laisser mourir son enfant sans le voir encore une fois et lui donner sa bénédiction. Le temps était mauvais et la terre couverte de neige, ce qui ne l'empêcha pas de se rendre à pied auprès du malade, dès qu'il apprit qu'il était en danger. Après l'avoir béni et consolé, il se disposa à repartir pour La Valla, bien qu'on cherchât à le retenir, par la raison qu'il était tombé ce jour même une grande quantité de neige, et que la tourmente était très grande. Ne consultant que son courage, le Père ne crut pas devoir se rendre aux prières des frères et aux conseils de ses amis; bientôt il eut lieu de s'en repentir. Accompagné du frère Stanislas, il entreprend, pour se rendre à La Valla, de traverser les montagnes de Pila; mais ils avaient à peine marché deux heures qu'ils s'égarèrent; et ne reconnaissant aucune trace de chemin, ils furent obligés d'aller à l'aventure ou plutôt à la garde de Dieu. Un vent très fort leur jetait la neige à la figure et les empêchait de voir où ils allaient, au point qu'ils ne savaient s'ils avançaient où s'ils reculaient. Après avoir erré pendant plusieurs heures, le frère se trouva si fatigué, que le Père Champagnat fut obligé de le prendre par le bras pour le conduire et lui aider à se soutenir. Mais bientôt, saisi lui-même par le froid et étouffé par la neige, il se sentit défaillir et fut obligé de s'arrêter. S'adressant au frère: « Mon ami, lui dit-il, nous sommes perdus, si la sainte Vierge ne vient à notre secours; recourons à elle, et supplions-la de nous tirer du danger où nous sommes de perdre la vie au milieu de ces bois et de cette neige. » En finissant ces mots, il sentit que le frère lui échappait et se laissait tomber de lassitude. Plein de confiance, il se met à genoux à côté du frère, qui paraissait avoir perdu connaissance, et récite avec une grande ferveur le *Souvenez-vous*. Après cette prière, il essaie de relever le frère et de le faire marcher; ils n'avaient pas fait dix pas qu'ils aperçurent

une lumière qui brillait à quelque distance, car il était nuit. Ils se dirigent du côté de la lumière, et ils arrivent à une maison où ils passèrent la nuit. Ils étaient tous les deux glacés par le froid, et le frère surtout fut longtemps à reprendre ses esprits. Le Père Champagnat a avoué plusieurs fois que si le secours ne fût pas arrivé au moment même, ils périssaient l'un et l'autre, et que la sainte Vierge les avait arrachés à une mort certaine.

---

## CHAPITRE HUITIÈME

---

De son respect et de son obéissance pour le clergé.

L'OBÉISSANCE est la vertu particulière du christianisme; c'est le fondement de l'état religieux, l'abrégé de la perfection et le moyen le plus sûr pour acquérir toutes sortes de vertus. Profondément convaincu de cette vérité, le Père Champagnat s'attacha avant tout à l'obéissance, et il se livra entièrement à la disposition de ses supérieurs. Il se méfiait tellement de son propre esprit, il était si persuadé que sans l'obéissance les meilleures choses ne peuvent plaire à Dieu, et il avait d'ailleurs un si profond respect pour ses supérieurs, qu'un seul mot de leur part eût suffi pour lui faire abandonner l'œuvre qui lui tenait le plus au cœur: la fondation de sa congrégation. Plusieurs fois il a dit à Mgr l'archevêque de Lyon et à ses vicaires généraux: « Si vous croyez que cette œuvre ne vienne pas de Dieu, dites-le-moi, et aussitôt je l'abandonne; car je ne veux que ce que Dieu veut, et



je ne puis savoir ce qu'il veut de moi que par vous.» Une des maximes du pieux fondateur était que l'homme n'est heureux et ne peut faire le bien que là où Dieu le veut, et que Dieu le veut toujours où l'obéissance l'appelle. C'est pour cela que jamais il ne demanda ni ne désira aucun poste ; c'est pour cela encore que jamais il ne voulut rien faire que par esprit de dépendance de ses supérieurs, et qu'il n'entreprit rien sans avoir obtenu leur agrément.

A son avis, l'obéissance est extrêmement nécessaire aux frères pour trois raisons. « 1<sup>o</sup> Parce que cette vertu, disait-il, est le fondement de l'état religieux et que c'est par elle que nous sont communiquées les grâces d'état, si nécessaires pour avoir une vocation fidèle. Si donc vous désirez que Dieu se serve de vous pour faire le bien parmi les enfants, laissez-vous conduire par l'obéissance ; aimez l'emploi et le poste que vous donne l'obéissance. *Maître, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre, dirent les Apôtres au Sauveur ; néanmoins, sur votre parole, nous jetterons les filets.* Ils le firent, et ils prirent une si grande quantité de poissons que leurs filets se rompaient. Imités les Apôtres, jetez votre filet dans l'endroit qui vous est désigné par l'obéissance, et votre travail sera béni, et vous aurez le bonheur de gagner les enfants à Dieu. Savez-vous ce qui arrive quand l'obéissance vous appelle à un emploi ? Si vous l'acceptez avec soumission, Dieu vous départ immédiatement toutes les grâces qui vous sont nécessaires pour le bien remplir ; et plus il vous en coûte pour vous soumettre à ce que demande de vous l'obéissance, plus les grâces sont abondantes. Dieu enverra son ange devant vous qui vous préparera la voie, qui écartera les difficultés, qui disposera l'esprit des habitants en votre faveur, qui rendra docile le cœur des enfants qui vous seront confiés ; et vous verrez, par votre expérience, qu'il n'y a rien de difficile et que tout est possible, quand on marche dans les voies de l'obéissance. Au contraire, si vous vous conduisez par votre volonté, si vous cherchez un emploi ou un poste selon vos goûts, si,

à force d'instances, vous obligez votre supérieur à vous changer, vous n'aurez plus droit de compter sur ces grâces particulières ; car rappelez-vous cette sentence de l'imitation de Jésus-Christ : *Qui se soustrait à l'obéissance, se soustrait la grâce à lui-même.* Etant privé de la grâce et du secours de Dieu, vous n'aurez aucun succès, et là où vous aviez cru trouver votre contentement et votre satisfaction, vous ne rencontrerez que peines et afflictions. Vous serez d'autant plus malheureux dans une pareille position, que votre conscience vous accusera d'être vous-même l'instrument de votre triste sort et de vous être attiré ces peines par votre défaut d'obéissance. En cet état vous n'aurez de consolation à attendre ni de Dieu ni des hommes. Vous n'aurez rien à attendre de Dieu, puisque vous ne faites pas sa volonté, mais la vôtre. Vous n'oserez pas vous adresser à votre supérieur, car il pourrait vous répondre : Vous m'avez forcé de vous donner cet emploi, ce poste ; si vous n'y réussissez pas, si vous y êtes malheureux, c'est votre faute, et vous n'avez que ce que vous avez cherché. » Pour bien faire comprendre sa pensée, il se servait de cette comparaison : « Si le soldat qui est envoyé dans une garnison suit la voie qui lui est marquée sur sa feuille de route, à chaque étape et partout où il passe il trouve protection, logement, nourriture et tout ce qui lui est nécessaire. Mais s'il prend une autre voie, il n'a droit à aucun de ces secours, il est abandonné à lui-même, il est obligé de voyager à ses propres frais, au péril d'être pris et d'être enfermé comme un déserteur. Ainsi en est-il pour le religieux : tant qu'il reste dans la voie de l'obéissance, Dieu le comble de ses grâces et le couvre de sa protection ; rien ne lui manque, et il est béni dans tout ce qu'il fait. Mais s'il sort de cette voie pour marcher dans celle de sa propre volonté, il n'a plus droit au secours de Dieu, il est abandonné à sa faiblesse, il fait autant de chutes que de pas, il est malheureux, et il rend malheureux tous ceux qui l'entourent.

« 2<sup>o</sup> L'obéissance est extrêmement nécessaire aux frères,



parce qu'ils sont obligés d'inspirer cette vertu aux enfants. Or, l'obéissance tient le premier rang entre les principales choses nécessaires à une bonne éducation. Mais ici, comme ailleurs, nul ne donne ce qu'il n'a pas, et le frère qui n'est pas obéissant n'inspirera jamais cette vertu à ses élèves; et par cela seul qu'il ne leur apprend pas à obéir, il ruine l'œuvre de leur éducation. Qu'on ne dise pas qu'on obtiendra l'obéissance par la fermeté de caractère et par la force matérielle : l'obéissance ne s'impose pas, elle s'inspire; et si l'ordre extérieur et la discipline peuvent être établis et maintenus par l'autorité et par une volonté énergique, l'obéissance du maître et la grâce qui l'accompagne toujours, peuvent seules inspirer cette vertu et la faire naître dans le cœur des enfants.

« 3<sup>o</sup> L'obéissance est encore absolument nécessaire aux frères, parce qu'elle est pour eux un devoir d'état, et que sans elle il n'y a ni progrès dans la vertu, ni contentement. L'obéissance est pour les frères un devoir, un commandement; car ils ont promis, ils ont fait vœu d'obéir. La vie d'un frère, par suite de sa vocation, par suite de son vœu, est essentiellement une vie de dépendance; et celui qui, en religion, est attaché à sa volonté, qui se soustrait à l'obéissance et suit son propre esprit dans ce qu'il fait, manque à son devoir d'état et n'accomplit pas son vœu. Une chose qu'il ne faut pas oublier, c'est que les frères doivent particulièrement l'obéissance à ceux qui leur sont donnés pour les conduire; c'est qu'ils n'accomplissent pas leur vœu, s'ils ne sont pas soumis à leurs frères directeurs. En effet, c'est au frère directeur que vous devez l'obéissance, parce qu'il est le représentant du supérieur; parce que c'est de lui que vous dépendez pour tout le détail de votre conduite. Celui qui ne voudrait obéir qu'au supérieur ou lorsque le supérieur commande, n'obéirait presque jamais; car le supérieur commande rarement par lui-même, et il est un grand nombre de religieux qui, pour le détail de leur conduite extérieure, n'ont jamais reçu un seul ordre de lui. De là je conclus qu'un frère qui n'est pas

uni à son directeur, et qui ne lui est pas soumis, n'est pas obéissant et n'accomplit pas son vœu. Or, s'il n'accomplit pas son vœu, ne demandez pas quels progrès il fait dans la vertu, car il n'en fait aucun. Il n'avance pas, il recule. Tous les jours, sa piété, l'amour de sa vocation, le dévouement à son emploi, l'horreur du péché, le zèle du salut de son âme vont en diminuant, sans qu'il s'en aperçoive. Bientôt ce frère n'a plus que l'habit de religieux, bientôt il perd la paix et le contentement; et alors le trouble, le mauvais esprit, l'amertume de cœur, l'ennui, le dégoût de son saint état prennent la place du bonheur et de la sainte joie qu'il goûtait autrefois, quand il était soumis et obéissant. Voici une vérité que je vous prie de ne pas oublier. Il y a deux personnes de qui dépend votre bonheur; pour être contents, pour être heureux dans votre vocation, il vous faut nécessairement être bien avec elles. Ces deux personnes sont le bon Dieu et votre supérieur. Pour être bien avec le bon Dieu, deux choses vous sont nécessaires : craindre le péché et l'éviter avec soin; être fidèles à tous vos exercices de piété et les faire avec toute la ferveur possible. Pour être bien avec le supérieur, deux choses vous sont également nécessaires : l'ouverture de cœur pleine et entière, et la docilité. Donnez-moi un religieux qui soit bien avec Dieu et avec son supérieur, et qui ne soit pas heureux dans sa vocation, dans son emploi, je ne crois pas qu'il en existe un seul. Donnez-moi un religieux qui a peu de rapports avec son supérieur, qui lui cache son cœur, ses défauts, ses faiblesses; un religieux qui a quelque rancune contre son supérieur, qui s'en croit maltraité, et qui soit heureux, content et solidement vertueux; vous courriez toute la terre que vous n'en trouveriez pas un seul. Pour un religieux, *obéissance*, *bonheur* et *solide vertu* sont trois synonymes; qui n'a pas le premier, n'aura jamais les deux autres. »

L'amour que le bon Père avait pour l'obéissance lui faisait chercher les occasions de la pratiquer. Aussi, chaque fois



qu'il voulait faire une vêtue, il en demandait permission à Mgr l'archevêque. Quelqu'un lui ayant fait observer qu'il pourrait bien obtenir cette permission une fois pour toutes, et que cela le dispenserait d'écrire plusieurs fois l'année pour demander toujours la même chose : « Il est vrai, répondit-il, que cela abrégérait le travail; mais, outre que j'aime à avoir des rapports fréquents avec mes supérieurs, il est nécessaire que nous fassions souvent acte de dépendance et que nous nous ménagions les occasions de pratiquer l'obéissance. » Exemple admirable et bien propre à confondre les esprits indépendants et amateurs de la fausse liberté, qui trouvent pénibles les prescriptions de la règle qui les obligent à avoir des rapports fréquents avec le supérieur, et à lui demander des permissions pour agir en certaines circonstances.

Le pieux fondateur avait un respect profond pour les pasteurs de l'Eglise : d'abord pour notre Saint-Père le Pape, dont il regardait les décisions, les avis et tout ce qui venait de lui comme des oracles. Lisant un jour à la communauté une lettre encyclique de Léon XII concernant les mauvais livres, il voulut que les frères, pour témoigner leur profond respect aux paroles du pape, se tinssent debout pendant cette lecture. C'est à l'occasion de cette lettre qu'il donna aux frères cette règle si sage qui leur interdit la lecture de tout ouvrage dangereux : « Les livres qui seraient pris entre les mains des enfants comme suspects seront remis au frère directeur, sans qu'on se permette de les lire; et le frère directeur, s'il les croit mauvais, ne doit pas les examiner lui-même, mais les remettre à M. le curé. »

Voyant un jour un ancien frère lire un livre avec beaucoup d'attention : « Que lisez-vous? lui demanda-t-il. — Mon Père, je lis un ouvrage sur l'infailibilité du pape. — Par qui est fait cet ouvrage? — Par le cardinal Maur Cappellari, aujourd'hui notre Saint-Père le Pape Grégoire XVI. — A la bonne heure. Mais y croyez-vous, à l'infailibilité du pape? — Oui, mon Père, j'y crois très fermement. — Moi aussi,

répliqua-t-il, j'y ai toujours cru, et malgré ce que j'ai entendu dire de contraire, jamais je n'ai eu le moindre doute à ce sujet. »

Pour inspirer aux frères un grand attachement à l'Eglise et une entière soumission à son auguste chef, il a fait plusieurs fois cette comparaison : « De même que toute la lumière qui éclaire la terre nous vient du soleil, de même aussi toute la lumière qui éclaire les hommes dans l'ordre surnaturel, dans l'ordre du salut, vient de notre Saint-Père le pape. Le pape est au monde moral ce que le soleil est au monde physique. Sans le soleil, la terre ne serait qu'un chaos; sans le pape, l'Eglise tomberait dans le néant, et il ne nous resterait que la nuit profonde de l'erreur. Ce qui se passe chez les protestants, où l'on en est venu jusqu'à nier l'existence de Jésus-Christ même, nous en est une preuve irrécusable. En demeurant attaché à ses pasteurs, le catholique possède la vérité, il reste uni à Jésus-Christ. L'Eglise aujourd'hui est telle que le divin Sauveur l'a fondée, telle que les apôtres l'ont établie. Si saint Pierre et saint Paul revenaient sur la terre, en fait de doctrine, ils n'auraient pas un iota à réformer; ils trouveraient l'Eglise telle qu'ils l'ont laissée, c'est-à-dire avec les mêmes dogmes, la même morale, le même enseignement, les mêmes sacrements, les mêmes moyens de salut, la même hiérarchie. Ces saints apôtres, je ne crains pas de l'affirmer, seraient contents et satisfaits; ils s'écrieraient: C'est bien là l'Eglise que nous avons établie; c'est bien là l'épouse de Jésus-Christ, toujours sans tache et sans rides; elle est telle que nous l'avons laissée en mourant. »

Son respect pour les évêques n'était guère moins grand. Dès qu'il paraissait devant eux, il se jetait à genoux et demandait humblement leur bénédiction; en se retirant, il en faisait autant. Les prélats avec lesquels il eut à traiter furent ravis de l'humilité et de l'esprit de simplicité du pieux fondateur; ils lui donnèrent tous les plus grandes marques d'estime, et se montrèrent entièrement dévoués à son œuvre, ce qui était



pour lui une de ses plus grandes consolations. « Oh ! qu'il est consolant, s'écriait-il quelquefois, d'avoir tous ces saints évêques pour nous ! Peut-on craindre quand on est conduit et protégé par les successeurs des apôtres, par ceux qui sont la lumière du monde, les colonnes de la vérité, le sel de la terre ! Les évêques sont nos pères, nous devons nous regarder comme leurs enfants et leur donner en toute occasion des marques d'un profond respect et d'une entière soumission. Il faut absolument que les frères aillent bien avec le clergé ; aujourd'hui plus que jamais, cela est nécessaire pour faire le bien » (1).

(1) Un frère ayant demandé au Père Champagnat comment il devait se conduire à l'occasion de la visite de Mgr l'évêque dans la paroisse, il lui répondit :

1° Si l'on va en procession au-devant de Monseigneur, vous ne manquez pas d'y aller avec tous vos enfants, leur recommandant d'être modestes, silencieux, et de garder un ordre parfait.

2° Vous irez avec vos confrères présenter vos humbles respects à Monseigneur, au presbytère, vous entendant pour cela avec M. le curé, pour prendre le moment le plus opportun et le plus convenable.

3° En paraissant devant Monseigneur, vous vous jetterez à ses pieds pour recevoir sa bénédiction ; vous en ferez autant avant de vous retirer.

4° Après avoir exprimé vos sentiments de profond respect à Monseigneur, vous lui rendrez brièvement compte de l'état de vos classes, et vous le prierez de vouloir bien visiter votre établissement et bénir vos enfants.

5° Si cette faveur vous est accordée, vous disposerez toutes choses de manière que l'ordre, la discipline, la propreté, la simplicité et la modestie se montrent partout dans votre établissement et dans la tenue de vos frères et de vos enfants.

6° Vous irez recevoir Monseigneur à la porte principale de votre établissement, et le conduirez dans la salle où vos enfants seront réunis sous la conduite des frères, et où vous aurez préparé une place pour faire asseoir Monseigneur et ceux qui l'accompagneront.

7° Dès que Monseigneur et ceux de sa suite seront placés, un enfant que vous aurez exercé pour cela lui fera un petit compliment, pour le remercier de la visite qu'il veut bien vous faire et pour lui témoigner les sentiments de respect, d'amour, de soumission et de religieuse vénération qui sont dus à un premier pasteur, à un successeur des apôtres.

8° Les frères et les enfants devront ensuite se mettre à genoux pour recevoir sa bénédiction.

Il n'y a peut-être pas de chose qu'il ait tant recommandée aux frères que le respect pour le sacerdoce et la soumission aux pasteurs de l'Eglise. Il suffit de lire la règle et les écrits qu'il a laissés pour en être convaincu. Ainsi, il veut :

1° Que les frères regardent M. le curé de la paroisse où ils sont établis comme leur père, et qu'ils se conduisent à son égard comme des enfants soumis.

2° Que, dans toutes les choses un peu importantes qui regardent l'école, ils prennent son avis, surtout lorsqu'il s'agit de renvoyer un enfant, et qu'ils s'entendent aussi avec lui pour les distributions de prix ; qu'ils ne fassent rien contre son gré et sans son plein consentement.

3° Qu'ils recoivent gratuitement dans l'école tous les indigents présentés par lui.

4° Qu'ils n'interrompent pas la classe et ne sortent jamais de la paroisse sans le prévenir.

5° Qu'ils lui demandent sa bénédiction toutes les fois qu'ils sont rappelés à la maison mère, ou qu'ils y viennent pour la retraite, de même que lorsqu'ils partent pour un simple voyage.

6° Qu'ils le prient de visiter souvent les classes et de bénir de temps en temps les enfants.

7° Qu'ils ne fassent aucune visite aux parents des élèves sans le prévenir, et sans s'être assurés auprès de lui si ces visites sont convenables et peuvent être avantageuses à l'école.

8° Qu'ils fassent tous leurs efforts pour donner aux enfants une haute idée du sacerdoce, pour leur inspirer un grand respect pour le clergé, une entière soumission à MM. les curés.

Pendant toute sa vie, il a exigé l'observance de ces divers points. Il aurait voulu que le cinquième et le sixième fussent,

9° Vous accompagnerez Monseigneur dans la visite qu'il fera de votre établissement ; enfin, vous le reconduirez jusqu'à la porte principale, et ne le quitterez pas sans lui avoir demandé de nouveau sa bénédiction.



comme les autres, des articles de règle ; mais comme plusieurs curés se prêtent difficilement à leur accomplissement, il a paru plus convenable de les laisser sous forme de conseil que d'en faire une règle. Enfin, il recommandait sans cesse à ses frères de se tenir toujours très unis avec M. le curé, de recevoir avec un profond respect ses avis, ses conseils, ses avertissements et même ses réprimandes ; de le seconder de tout leur pouvoir dans tout ce qui a rapport à la bonne éducation des enfants et dans toutes les œuvres qui sont selon l'esprit de la règle : telles que de former les enfants au chant de l'église, de leur apprendre à servir la messe, de les exercer pour les processions du Saint Sacrement, d'en prendre soin pendant le temps des retraites de première communion, et de faire toutes ces choses avec dépendance et selon les intentions de M. le curé. Pour tout dire en un mot, il veut que les frères ne fassent qu'un avec M. le curé, et qu'ils se comportent de telle manière que leur école et leur conduite personnelle soient sa consolation.

Tel est l'esprit que le pieux fondateur s'est efforcé de donner à ses frères, soit par ses instructions, par ses avis particuliers, par les règles pleines de l'esprit de Dieu qu'il a faites pour cela, soit surtout par ses exemples. C'est à la demande du clergé qu'il a fondé toutes ses écoles, et jamais il n'aurait consenti à envoyer des frères dans une paroisse, quelque avantageux que lui eût paru le poste, sans l'agrément de M. le curé. Sa première visite, quand il arrivait dans une paroisse pour inspecter les écoles, était toujours à M. le curé ; et il allait lui présenter ses respects même avant de voir les frères. Dans ces occasions, il jugeait ordinairement de l'état de l'école et de la conduite des frères par les dispositions et les rapports de M. le curé ; s'il était content, c'était pour lui une preuve que tout allait bien. En ce cas, la plupart du temps, il se contentait de faire une courte visite aux frères, pour leur consolation particulière et se retirait sans même voir les classes. Survenait-il quelques difficultés dans une

maison, il ne voulait jamais rien régler sans avoir consulté M. le curé, sans avoir pris son avis. Souvent l'humilité du pieux fondateur et le profond respect qu'il portait aux pasteurs des paroisses, aplanirent bien des difficultés, calmèrent bien des susceptibilités, et arrangèrent les affaires les plus désespérées. La dernière fois qu'il passa à Lyon, en venant de fonder le noviciat de Vauban, quoiqu'il fût très souffrant, il voulut aller présenter ses respects à M. le curé de Saint-Jean qui était chargé de la providence Denuzière. Comme on voulait l'en détourner, à cause de l'état d'épuisement et de souffrance dans lequel il se trouvait : « Non, dit-il, il faut que j'y aille ; il ne me recevra peut-être pas très bien, à cause des difficultés survenues dans l'administration de cette maison ; mais n'importe, il faut passer par-dessus de pareilles bagatelles pour faire les œuvres de Dieu, et puis ma visite ne peut que lui faire plaisir. » En effet, l'accueil fut d'abord très froid, le bon Père en parut même embarrassé ; mais il mit tant de franchise, de simplicité et d'humilité dans ses explications, que M. le curé se radoucit entièrement, et qu'il reconduisit le Père avec mille témoignages d'amitié et de dévouement. Il portait si loin le respect pour le clergé que plusieurs curés crurent qu'il en agissait ainsi par timidité, et parce qu'il les craignait ; et dans cette conviction, ils lui demandèrent quelquefois des concessions en ce qui concerne les conditions financières des établissements ; mais le pieux fondateur était aussi ferme qu'il était humble et modeste. Si l'intérêt du bien l'a porté, dans certaines circonstances, à se montrer facile sur les questions d'ordre purement matériel, il n'a jamais cédé sur ce qui aurait pu devenir un danger pour la vertu des frères ou les exposer à perdre l'esprit de leur état.

Une dernière chose qu'il recommandait souvent aux frères et dont il a même fait un article de règle, c'est de se tenir en dehors de tout parti et de toute opinion qui diviseraient la paroisse. Appelés uniquement pour l'instruction et l'éducation des enfants, les frères doivent bien se garder de critiquer



la conduite des autorités, ou de s'immiscer en aucune manière dans les affaires d'administration ecclésiastique ou civile.

Un frère très pieux, mais d'une grande simplicité, s'étant permis de faire des reproches à son curé de ce qu'il ne soutenait pas assez les frères et ne visitait pas leur école, le Père Champagnat, qui pendant les vacances eut connaissance de cette faute, le fit appeler et lui dit : « Qui vous a chargé de la conduite de votre curé, et de quel droit allez-vous lui faire des reproches ? Vous avez fait là une action qu'un Petit-Frère de Marie ne doit jamais se permettre. Dès demain vous partirez de grand matin pour aller trouver M. le curé, et pour lui demander pardon à genoux de cette faute. » Le bon frère reçut et accomplit cette pénitence avec beaucoup d'humilité ; elle n'eut pour lui de pénible que les dix lieues qu'il lui fallut faire à pied pour l'accomplir.

Pour que cette dépendance où il veut que les frères se tiennent à l'égard du clergé, n'affaiblisse jamais la régularité et l'esprit de communauté, il a sagement réglé que, dans le cas où M. le curé proposerait aux frères quelques changements dans la manière de tenir les écoles ou dans la forme de vie propre à l'institut, comme aussi s'il voulait leur donner quelques permissions extraordinaires, ils lui fissent connaître avec respect ce que la règle leur prescrit ou leur permet de faire à ce sujet, et le priassent de trouver bon qu'ils y conformerent leur conduite. Mais comme il peut arriver que M. le curé insiste, alors pour éviter toutes contestations avec lui, il enjoint de le supplier d'agréer qu'avant d'agir, on écrive au Supérieur général pour en obtenir la permission de le satisfaire. On voit combien ce moyen est sage et prudent, combien il est propre à écarter tout conflit ; car, en renvoyant la décision de la difficulté au Supérieur, il met les frères en dehors de tout débat ; il assure leur union avec M. le curé, et ôte à celui-ci la faculté d'abuser de la dépendance et de la soumission dans lesquelles les frères doivent toujours être à son égard. C'est ainsi que le pieux fondateur a su trouver

le moyen de donner à M. le curé toute l'autorité et toute l'influence qu'il a droit d'exercer sur les frères et sur leur école, sans que cette autorité et cette influence puissent jamais altérer l'esprit de régularité et d'uniformité qui doit régner dans toutes les maisons de l'institut.

---

## CHAPITRE NEUVIÈME

---

De son amour pour la pauvreté.

LE Père Champagnat a pratiqué la pauvreté toute sa vie. Son petit patrimoine fut à peine suffisant pour payer sa pension dans les séminaires et pour fournir à son entretien ; de sorte qu'il n'avait rien quand il fut ordonné prêtre. Comme il était d'un désintéressement parfait, jamais, pendant le temps qu'il resta vicaire, il n'eut la pensée de faire des épargnes ; tout ce qu'il avait était pour les pauvres et pour subvenir aux besoins de sa communauté. Bien que les frères fussent dans le plus grand dénûment, il ne balança pas à unir son sort au leur et à partager leurs privations et leur pauvreté. Depuis le jour où il vint demeurer avec eux, il n'eut plus rien à lui, il voulut toujours pratiquer la vie de communauté. Un frère, en lui parlant d'un objet qui faisait partie du mobilier qu'il avait apporté du presbytère, s'étant servi du mot *vôtre* : « Que me parlez-vous de *vôtre* ou de *mien*, lui répliqua vivement le Père ? Cet objet est autant à vous qu'à moi ; il est à la communauté, c'est-à-dire